

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [rosalie-hetu-csscdr-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/0d310df62b1c73528af52df3>

Date d'obtention : 2024-11-14 20:53:24

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Suivre ce que m'indique la trousse en cas de doute. Une technique qui oriente de façon objective sur les faits (auteur, situation, nature, intention). Elle permet une prise en charge rapide et oriente le cadre d'intervention pour une meilleure unicité (moins d'erreurs d'intervention, qui pourraient être une effraction au code de la loi). De plus, assurer une bonne prise en charge de la situation en fonction de la situation et personne impliquées, puisque certaines démarches pouvaient avant prendre beaucoup de temps.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La façon de prendre en charge de telles situations et comment réagir en accord avec les lois. Utiliser ce cadre de référence pour assurer un respect des droits de chacun et des lois. Ainsi, être plus méthodique dans mes interventions. Je serai plus alerte et moins prise au dépourvue lors d'aveux ou de confidences d'élèves. Possiblement adopter une attitude plus rassurante, puisque je pourrai me fier sur un cadre vérifié et peaufiné pour le bien de tous les possible parties impliqués dans l'intervention ou la situation (milieu scolaire, policier, élèves et autres).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

La façon dont je vais questionner et aborder le sujet, pour être le plus impartiale possible. Ainsi que de m'assurer de ne jamais regarder les images ou vidéos concernées. Bien m'assurer de confisquer les cellulaires nécessaires à l'intervention et de suivre ce que la trousse m'indique.